

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation de la Vendée
110 rue de Frémur
49000 Angers
02 41 39 48 98
vendee@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur



VILLE DE NOIRMOUTIER-EN-L'ÎLE

Place de l'Hôtel de Ville
85330 Noirmoutier-en-l'Île
02 51 35 99 99
mairie@ville-noirmoutier.fr
www.ville-noirmoutier.fr

FONDATION



DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration du

Fort Saint-Pierre à Noirmoutier-en-l'Île

Vendée

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Biéla - Ville de Noirmoutier-en-l'Île - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Participez à la restauration d'un fort militaire du XIXe siècle

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Répertorié par l'association 1846 comme élément de défense de la côte atlantique au XIX^e siècle, le Fort Saint-Pierre a été construit en 1860-1861. Il s'agit d'un bâtiment de stratégie défensive du littoral atlantique qui pouvait accueillir jusqu'à 30 hommes et dont l'objectif était la défense de Noirmoutier.

Le fort a été désaffecté avec l'arrivée du tourisme balnéaire en France. Après-guerre, il a été vendu à la commune de Noirmoutier-en-Ile et abrite encore aujourd'hui le centre nautique municipal. Dans les années 1980, une extension en bois a été ajoutée au bâtiment historique, sans le détériorer, puisque la construction venait simplement s'y appuyer.

◆◆ LA MOBILISATION

« L'enjeu est double, explique Yan Balat, maire. Il s'agit de conserver ce patrimoine unique sur l'île et de dynamiser l'activité du Centre nautique. Celui-ci participe à l'attractivité du territoire, propose des activités nautiques toute l'année et forme nos jeunes à la navigation. »

À noter que des fouilles archéologiques seront réalisées préalablement aux travaux de restauration du Fort.

Découvrez les contreparties proposées par la mairie sur le site de la **Fondation du patrimoine**.

◆◆ LE PROJET

Le Fort Saint-Pierre, construction militaire située sur l'île de Noirmoutier et faisant face à Pornic nécessite aujourd'hui des travaux de restauration importants.

En effet, le fort et ses parties annexes, aujourd'hui dédiées aux activités et aux vestiaires du centre nautique municipal de Noirmoutier-en-Ile sont devenues insalubres. La toiture et la charpente ne sont plus suffisamment étanches ni porteuses et présentent donc un réel danger pour ses utilisateurs.

Les travaux ont donc pour objectif d'une part de restaurer et sauvegarder le bâtiment dans son environnement et d'autre part de permettre le développement des activités nautiques dans des conditions de confort et d'accessibilité mises à jour.

| | |
|-----------------------------|-----------------------|
| Montant des travaux | 1 485 400 € HT |
| Objectif de collecte | 100 000 € |
| Début des travaux | Octobre 2022 |

Crédit photos © Ville de Noirmoutier-en-Ile - Photo à droite : Projet futur © LBLF ARCHITECTURES



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration du Fort Saint-Pierre à Noirmoutier-en-Ile

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/79851

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

Fort Saint-Pierre à Noirmoutier-en-Ile

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____€

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

| Exemples de dons | 80 € | 150 € | 250 € | 500 € |
|---|------|-------|-------|-------|
| Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu | 28 € | 51 € | 85 € | 170 € |
| Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable. | | | | |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière | 20 € | 38 € | 63 € | 125 € |
| Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €). | | | | |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés | 32 € | 60 € | 100 € | 200 € |
| Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée. | | | | |

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre